

CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Préambule

La société You'Nivers - EURL FORAISON, immatriculée au RCS de Roanne 501 370 332, dont le siège social est situé au 52 boulevard d'Arras – 42300 ROANNE met en place et dispense des formations professionnelles inter ou intra-entreprises à Roanne et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès du préfet d'Auvergne Rhône-Alpes sous le n°82 42 02292 42 ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation professionnelles dispensées par You'Nivers - EURL FORAISON pour le compte de son client. Toute commande de formation professionnelle auprès de la You'Nivers - EURL FORAISON implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client. Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse entre You'Nivers - EURL FORAISON. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

Définitions

Client : co-contractant de You'Nivers - EURL FORAISON (personne physique ou morale passant une commande de prestation de formation professionnelle)

Stagiaire : personne issue du client et participant à la prestation de formation professionnelle commandée.

Champ d'application : les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des formations inter et/ou intra-entreprises délivrées par You'Nivers - EURL FORAISON contenues dans la présente convention. You'Nivers - EURL FORAISON se réserve la possibilité de sous-traiter tout ou partie des prestations dans le respect des dispositions des présentes conditions générales de vente.

Contractualisation

Une convention de formation professionnelle en double exemplaires est transmise par mail ou par courrier à charge pour le responsable de l'inscription de la retourner dûment signée 15 jours au moins avant le début de la formation. La convention de formation professionnelle précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques. A la demande du client, une attestation d'assiduité et la feuille d'émargement, documents de fin de formation, lui sont remis. Dans la mesure où You'Nivers – EURL FORAISON édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations professionnelles sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de You'Nivers – EURL FORAISON.

Tout retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit le paiement d'intérêts de retard correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Prise en charge OPCO

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation, dans un délai indicatif d'un mois avant le début de la prestation.

Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

En cas de financement de l'OPCO directement à You'Nivers - EURL FORAISON, le client devra s'assurer de la bonne fin de paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Obligations et Responsabilité de You'Nivers - EURL FORAISON

Confidentialité : You'Nivers - EURL FORAISON s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre de ses prestations de formation professionnelle.

Responsabilité : You'Nivers - EURL FORAISON s'engage à réaliser les prestations de formation professionnelle avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité de You'Nivers - EURL FORAISON ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive de You'Nivers - EURL FORAISON.

You'Nivers - EURL FORAISON n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires ni des dommages causés au matériel du client.

You'Nivers - EURL FORAISON ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données du fichier client, ainsi que toute action émanant de tiers.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de You'Nivers - EURL FORAISON, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre de ses prestations de formation professionnelle, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation professionnelle concernée.

Obligations du Client

Le client s'engage à :

Payer le prix de la formation ;

N'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à You'Nivers - EURL FORAISON, sans l'accord écrit et préalable de You'Nivers - EURL FORAISON ; et

Ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de You'Nivers - EURL FORAISON.

Annulation – Remplacement

Annulation par le client

Toute demande d'annulation peut être faite par le client, sans frais et avec remboursement des sommes payées, si cette annulation parvient à You'Nivers - EURL FORAISON, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante : 52, boulevard d'Arras, 42300 Roanne au moins 10 jours ouvrés avant le début de la session de formation.

Toute formation commencée est due en totalité.

Par ailleurs, si un coût de préparation était prévu avant l'animation du stage, ce dernier resterait à la charge du client.

Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure le client pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire. Si l'impossibilité résulte d'un problème de santé, le client devra présenter un justificatif médical.

Annulation par You'Nivers - EURL FORAISON

You'Nivers - EURL FORAISON se réserve le droit d'annuler ou reporter toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie de son consultant formateur,) sans dédommagements, ni pénalités versées au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalités. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

You'Nivers - EURL FORAISON ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou préjudices consécutifs à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

Droit de contrôle de You'Nivers - EURL FORAISON

You'Nivers - EURL FORAISON se réserve le droit :

De refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,

D'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente,

D'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.

Programme des formations professionnelles

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports quels qu'ils soient sont strictement personnels à You'Nivers - EURL FORAISON. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de You'Nivers - EURL FORAISON ou à des tiers lesdits supports sans un accord écrit préalable de You'Nivers - EURL FORAISON.

Informatique et libertés

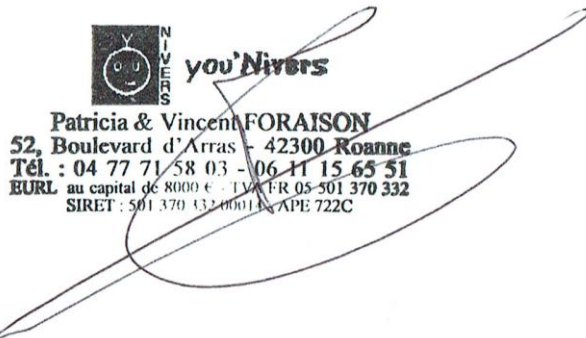
Les informations à caractère personnel communiquées par le client à You'Nivers - EURL FORAISON sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.


Communication

Le client autorise à faire figurer le nom et/ou le logo du client sur une liste de références commerciales notamment sur le site internet.

Loi applicable et attribution des compétences

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre You'Nivers - EURL FORAISON et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Roanne.



 **you'Nivers**
Patricia & Vincent FORAISON
52, Boulevard d'Arras - 42300 Roanne
Tél. : 04 77 71 58 03 - 06 11 15 65 51
EURL au capital de 8000 € - TVA N° FR 05 501 370 332
SIRET : 501 370 332 0001 - APE 722C